

**Compte-rendu de la réunion FCPE Le Barp/Mairie sur l'école Jean de la Fontaine d'Haureuils
du 06/03/2019**

Rédigé par les parents élus FCPE présents – Validé par la mairie

Lieu : Mairie du Barp

Présents :

Mairie : Mme Dornon (Mme le Maire), Mme Laluque (en charge des Affaires scolaires), M. François (Directeur Général des Services)

Parents d'élèves élus FCPE le Barp : Claudia Caussé (Référente Les Lutins, Elu à Haureuils), Christelle Maillault-Calamy (Référente LPB¹ Maternelle), Malou de Cadoudal (Elu à LPB Élémentaire), Aurélie Barraud (Elue aux Lutins), Muriel Orsoni (Référente Ballion).

1. Objet de la réunion :

Cette réunion provoquée par la FCPE du Barp concerne les projets concernant l'école Jean de La Fontaine d'Haureuils. Elle fait suite :

- aux résultats du sondage diffusé par la FCPE aux parents d'élèves de la commune sur les projets autour de l'école d'Haureuils (fermeture de l'école d'Haureuils, transfert des classes à Ballion et délocalisation de l'ALSH à Haureuils),
- à la visite des classes désignées par la mairie pour accueillir les enfants en lieu et place des classes d'Haureuils.

Nous rappelons en introduction que le sujet a été précédemment abordé et tracé en conseil d'école de Ballion/Haureuils du 9 novembre 2018 ainsi que lors de la réunion FCPE/Mairie du 12 décembre dernier.

La FCPE indique qu'elle joue son rôle de porte-parole des parents de la commune vers les autres acteurs de la communauté éducative.

Nota : tous les comptes rendus et les résultats du sondage sont sur le site FCPE du Barp.

2. Contexte actuel :

La FCPE demande à la mairie qu'elles sont les dernières informations sur les projets concernant l'école d'Haureuils :

Transfert des classes de Haureuils à Ballion :

La mairie répond qu'il n'y a pas de réponse officielle du transfert des classes à Haureuils tant que les résultats du mouvement inter-département ne sont pas parvenus (en avril a priori). Elle précise qu'elle est en contact avec l'Académie qui indique les accompagner dans la démarche (c'est à dire dans le cas où le transfert des classes est confirmé).

Elle poursuit avec la prévision de la fermeture de 3 classes à l'horizon de la rentrée prochaine de septembre 2019 (courrier de l'Académie) :

- 1 classe de maternelle et la classe des tout-petits aux Lutins
- 1 classe de maternelle à LPB.

Nous demandons à nouveau de préciser les raisons du transfert des classes à Ballion :

La mairie indique que suite au constat de l'IEN² avant décembre des niveaux de classe accueillis à Haureuils, l'IEN s'est retourné vers la Mairie. La mairie a proposé de transférer les deux classes à Ballion si la décision côté Education Nationale est prise.

¹ LPB : Groupe Scolaire Lou Pin Bert au Barp (comprend une école maternelle et une école élémentaire)

² IEN : Inspecteur(trice) de l'Education Nationale

Les raisons de la mairie de décider du transfert des classes sont :

- Financières : la mairie affiche une économie annuelle d'environ 60 k€.
- Organisationnelle : le transfert leur permet de « récupérer » un temps plein de salarié mairie sur deux (économie d'un poste),
- Baisse d'effectif : comme indiqué précédemment, la première vague de baisse d'effectif d'enfants va toucher les maternelles en 2019. La mairie indique que l'effectif des enfants d'élémentaire de la zone Ballion/Haureuils ne sera vraisemblablement pas touché en 2019 mais ultérieurement (peut-être dès 2020).
- Trajet en bus : la mairie indique que cela permet de rationaliser les trajets en bus. Elle rappelle (déjà évoqué à la réunion du 12/12/19) que se rajoute aux autres arguments le fait que le trajet en bus des enfants habitant à moins de 3 km de l'école d'Haureuils ne sera plus pris en charge par le Conseil Régional et que la mairie ne peut reprendre ce coût à sa charge (trajets entre l'APS de Ballion et Haureuils pour les enfants d'Haureuils fréquentant l'APS).

La décision du transfert des classes est donc affichée par la mairie comme un moyen d'occuper de manière « rationnelle » les écoles de la commune.

La mairie indique que cette décision est le fruit de réflexions qui datent de plusieurs années.

La mairie nous précise que les classes à Haureuils ne constituent pas une « école » à proprement parlé car il n'y a pas assez d'enfants pour y faire plusieurs niveaux (2 niveaux actuellement, 3 à une époque). Mais le bâtiment d'Haureuils est considéré comme une entité du groupe scolaire.

Pour le projet de transfert de l'ALSH à Haureuils :

La mairie indique que le projet est au début de son développement et que l'aboutissement ne sera pas effectif avant 2021. La FCPE demande à quel niveau de décision le choix est acté : la mairie répond que c'est un choix du niveau de la commune du Barp même si la Communauté des Communes a son mot à dire au niveau des travaux qu'elle finance sur le bâtiment de l'école d'Haureuils.

3. Présentation des résultats du sondage et réponses de la mairie :

Nous présentons les résultats du sondage sur les projets concernant l'école Jean de La Fontaine à la mairie.

Nous rappelons que ce sondage fait suite à la réunion de décembre et à la visite des classes de Ballion en janvier. Il nous a permis de recueillir l'avis et les questionnements des parents pour le transmettre aux décideurs dans l'actuel projet autour d'Haureuils.

Nous rappelons que nous avons eu du mal à diffuser ce sondage dans les meilleures conditions avant les vacances de février : en effet l'IEN a interdit aux directeurs d'établissement de diffuser le document estampillé FCPE dans le cahier des 700 élèves de la commune (nous n'avons toujours pas la raison de ce refus). Il nous a été demandé de mettre le document sous enveloppe, disposition que nous n'avons pu réaliser dans le temps imparti (quelques jours avant les vacances). Nous avons donc diffusé le sondage aux parents nous ayant transmis leur adresse mail ainsi qu'en format papier à la sortie de l'école. Nous avons eu un peu plus de 160 réponses, soit 30 à 40 % des parents consultés.

Nous avons présenté en réunion que la grosse majorité des parents qui ont répondu sont contre la fermeture de l'école d'Haureuils et le transfert des classes à Ballion et que la plupart des parents sont contre la délocalisation de l'ALSH à Haureuils (voir le détail des résultats dans le bilan du sondage).

La mairie indique ne pas être surprise des résultats du sondage.

Nous avons détaillé en séance les arguments forts se détachant parmi les commentaires libres qui nous ont été adressés par l'intermédiaire du sondage. La mairie a répondu à ces arguments (retranscrit en en gras ci-après) :

▪ Contre la fermeture de l'école :

- Travaux récemment réalisés dans l'école : **la mairie entretient tous les bâtiments de la commune.**

- Conserver le cadre scolaire/patrimoine pour les enfants : **Ce sera aussi le cas si l'ALSH est délocalisé à Haureuils.**

- Critère de proximité de l'école pour le choix du lieu d'habitation : **peu d'impact car que pour un an.**

▪ Contre la délocalisation des classes à Ballion :

- Etat des salles prévues pour accueillir les enfants à Ballion, travaux en conséquence : **les travaux sont prévus et budgétés (voir paragraphe 3 suivant)**

- Effectif élevé si accueil de 2 classes supplémentaires :

- Organisation de la restauration pour permettre un temps de repas acceptable pour chacun des élèves : **la salle est faite pour accueillir la totalité des élèves prévue (elle tient même compte d'un éventuel futur agrandissement de Ballion). La mairie envisage de ne pas augmenter le nombre d'enfants passant par le self-service car elle n'a pas prévu d'agrandir le self. Les autres enfants seraient servis à table. Dans les premiers mois au moins, ils envisagent que ce soit les plus jeunes (CP) qui soient servis à table. La mairie indique qu'ils mettront les moyens pour que cela fonctionne. Ils ont prévu 1 personne de plus pour le service de restauration.**

- Cours adaptée ? : **la mairie confirme que la cours est adaptée aux nombre d'enfants qui seraient accueillis**

- Nombre de places de parking insuffisant à Ballion : **la mairie indique que le basculement de côté pour les places de parking de l'Allée des Pins est prévu dans la continuité des travaux de voirie (les travaux ne débuteraient pas avant septembre).**

Elle indique que beaucoup de parents d'élèves scolarisés sur Haureuils déposent déjà leurs enfants à l'APS de Ballion et qu'il est donc peu probable qu'un accroissement de véhicules soit constaté. Il n'est ainsi pas prévu d'autres dispositions pour le parking.

Nous demandons cependant à connaître le nombre de places que le changement de côté permettra d'obtenir.

▪ Pour la délocalisation des classes à Ballion :

- Moins de transport pour les enfants

- Les enfants de fratries restent ensemble : **la mairie indique qu'un des arguments de l'IEN pour rapatrier les classes d'Haureuils à Ballion est de privilégier la continuité de la scolarité des enfants dans un même établissement.**

▪ Contre la délocalisation de l'ALSH à Haureuils :

- Beaucoup moins pratique que l'ALSH à LPB (transport en bus, moins de flexibilité dans les horaires dont ceux pour la demi-journée d'ALSH) : **la mairie n'a pas abouti le mode d'organisation des transports. Ils ont encore au moins 2 ans. Ils indiquent toutefois que le transport en bus serait mis en place le matin et le soir pour le transfert des élèves, mais il n'est pas prévu de liaison en mi-journée (pour les enfants fréquentant l'ALSH en demi-journée). En cause, un coût trop important pour la mairie.**

- Lourds travaux à prévoir pour adapter l'école à la structure d'accueil des enfants de maternelles et primaire (budget conséquent quand il est argumenté que la délocalisation est entre autre due à des raisons économiques) : **il est budgété environ 700 k€ par la Communauté des**

communes auxquels s'ajouteraient de subventions (voir précisions dans le paragraphe 5 suivant).

- Critère de proximité de l'école pour le choix du lieu d'habitation : **entendu**
 - Capacité d'accueil impactée ? : **pas de risque de places plus limitées qu'actuellement.**
 - Bus : Nombres de bus (limitation d'accueil ?), surcoût du transport pour les familles, Empreinte environnementale : **pas de risque de places limitées.**
 - Travaux qui vont dénaturer les lieux : **entendu**
 - Les enfants ne pourront plus profiter des lieux fréquentés actuellement (stade, école Ballion, forêt) : **La mairie répond que l'environnement d'Haureuils est privilégié pour un ALSH.**
- **Pour la délocalisation de l'ALSH à Haureuils :**
 - Environnement privilégié pour un ALSH
 - Environnement neutre pour tous les enfants de la commune

4. Réponses au compte-rendu de la visite des deux classes de Ballion :

La mairie indique qu'elle procèdera aux travaux nécessaires. Voir en annexe la réponse de la mairie à une partie des points relevés.

Il nous est indiqué en séance qu'un bilan amiante a été réalisé sur tous les bâtiments de la commune : le bâtiment des classes visitées à Ballion ne contient pas d'amiante.

Elle précise que, suite à confirmation du SDIS, l'établissement ne changera pas de niveau : ERP 5.

Nous demandons si une commission de sécurité est prévue suite aux travaux : la mairie répond que si on le souhaite, une commission interne sera réalisée. Nous confirmons que nous le souhaitons. La mairie convient que la commission sera réalisée.

5. Synthèse des échanges sur le projet de transfert de l'ALSH de Lou Pin Bert vers Haureuils.

Les 2 projets ne sont pas liés, mais l'opportunité du transfert de l'ALSH de LPB vers Haureuils est la conséquence du projet de transfert des classes d'Haureuils vers Ballion.

Les budgets sont différents pour les transferts de classe (financement municipal) et le transfert de l'ALSH (financement Communauté des communes).

Le transfert de l'ALSH est toujours un projet qui, s'il voit le jour, ne serait pas mis en place avant la rentrée 2021 (1 an d'étude et d'instruction des dossiers au niveau de l'urbanisme + 1 an de travaux). Si la mairie prend la décision de ce transfert, une validation de la communauté des communes serait indispensable. En effet, la compétence de ce projet relève de cette autorité.

La mairie dit que l'on a le temps d'en rediscuter. La FCPE indique qu'elle souhaite être actrice et consultée lors des choix à faire sur ce projet.

La mairie du Barp a provisionné, au sein de la communauté de communes, 700 000 € au titre d'un projet scolaire et périscolaire. Cette somme était initialement destinée à l'agrandissement d'un groupe scolaire (Lou Pin Bert maternelle). Ce projet n'est plus d'actualité au vu des baisses d'effectif des élèves en maternelle. La somme provisionnée pourrait être utilisée au financement des travaux nécessaires à Haureuils pour l'accueil de l'ALSH.

La FCPE a mis en avant les inquiétudes des parents exprimées dans le sondage (cf. les résultats du sondage joint à ce compte rendu).

En réponse aux inquiétudes des parents sur l'éloignement du site et au transport en bus nécessaire, la mairie a bien indiqué, que bien que l'étude restait à finaliser, il y aurait forcément un transport en bus (matin et fin d'après-midi), sans pouvoir, en l'état actuel du projet, apporter plus de précisions.

La mairie nous a précisé qu'il n'était pas envisagé une participation financière des familles (même pour les familles habitant à moins de 3 kms du site d'Haureuils. Cette règle concerne le transport scolaire organisé par la Région mais pas le transport ALSH organisé par la ville).

La mairie a bien indiqué que l'étude du transfert prenait bien en compte l'effectif maximum constaté au sein de l'ALSH actuel, soit 150 élèves accueillis. Il n'y aurait donc pas d'impact sur l'éventuelle future capacité d'accueil.

La Mairie a bien insisté sur le fait que les 2 projets n'étaient pas liés, mais que compte tenu du transfert des classes d'Haureuils vers Ballion, le site d'Haureuils pourrait profiter à plus d'enfants de la commune dans le cadre d'un ALSH. Elle argumente que tous les élèves changeront de cadre et d'environnement pour les périodes de l'ALSH (ce qui n'est actuellement pas le cas pour les enfants fréquentant les écoles de LPB).

Annexe : réponses de la mairie sur des points relevés lors de la visite des classes de Ballion :

TRAVAUX DE REMISE EN ETAT DES SALLES 1 ET 2 DE L'ÉCOLE BALLION

Visite des salles 1 et 2 de l'école élémentaire Michel Ballion destinées au transfert des classes de l'école Jean de La Fontaine à Le Barp

Date : mardi 29 janvier 2019 de 10h à 12h

Personnes présentes lors de la visite : Nom	Organisation
Mme Dornon	Mairie du Barp
M. Veliska	Mairie du Barp
M. Bourvon	Mairie du Barp
M. Laborde	Mairie du Barp
Mme Blondeau	FCPE
Mme Larget	FCPE
M. Tavernier	FCPE
Mme Plawinski	Directrice école Michel Ballion

1) Environnement extérieur des salles 1 et 2 :

Constat		Travaux prévus
Toiture	Récente cause de la rénovation non communiqué ce jour par mairie	Toiture refaite en 2018
Etat des murs	Enduit en état correct mais pas propre, éclaboussures et saletés sur le bas des murs par endroit, pas de fissures.	Peinture de l'ensemble des bâtiments (Classes, immeuble...) programmé à compter du 20 Mars 2019 par l'entreprise DARCOS
Evacuation des eaux de pluies	Chéneaux s'écoulant devant l'entrée des classes 1 et 2 : présence de flaques d'eau et de boue devant l'entrée du bâtiment.	Recherche de solution en cours
Clôtures et portail extérieur	- Clôture basse donnant sur D5 (avenue de Gascogne : +/-5000 véhicules/jour), portillon ouvert ce jour. - Coffret électrique permettant d'escalader la clôture. - Présence d'une clôture et d'un portail entre la cour et l'accès au bâtiment (fermé ce jour). - La zone devant la porte d'entrée du bâtiment n'est pas visible depuis la cour (recoin), vérifier la conformité avec le PPMS intrusion et risque majeur.	Clôture nouvelle mise en place à partir du 20 Mars 2019 par l'entreprise Alumen
Eclairage extérieur	Fonctionnel mais de faible luminosité.	Remplacement en cours du projecteur en régie
Divers	Câble électrique non gainé qui pend sur la façade au-dessus de la porte d'entrée.	Réfection en cours en régie

2) Etat des lieux des salles de classe :

	Salle 1	Salle 2	Travaux prévus
Superficie	Non mesurée mais satisfaisante.	Non mesurée mais satisfaisante.	
Etat des sols	- Carrelage en bon état - Plinthe en mauvais état. - Pose de lino demandée par les enseignants depuis le conseil d'école du 10/11/2014 (bruit).	- Carrelage en bon état. - Pose de lino demandée par les enseignants depuis le conseil d'école du 10/11/2014 (bruit).	Devis en cours pour une programmation 2020 dans l'ensemble des anciennes classes
Etat des murs	- Présence d'humidité. - Peinture en mauvais état. - Présence de trous dans les murs. - Plinthe arrachée. - Présence de salpêtre suspectée.	- Présence d'humidité. - Peinture en mauvais état. - Présence de trous dans les murs. - Plinthe arrachée. - Présence de salpêtre suspectée.	Travaux de réfection des murs et de peinture en cours en régie
Etat des plafonds	- Présence d'humidité : fuites d'eau récurrentes dans certaines classes du bâtiment ancien (conseil d'école du 08/11/2016).	- Présence d'humidité : fuites d'eau récurrentes dans certaines classes du bâtiment ancien (conseil d'école du 08/11/2016).	Toiture refaite en 2018
Portes (état, dimensions)	- Etat correct mais peinture en mauvais état. - Poignée d'époque (norme ?).	- Etat correct mais peinture en mauvais état. - Poignée d'époque (norme ?).	Travaux de peinture programmés en régis Semaine 8 à 10

	Salle 1	Salle 2	Travaux prévus
Sanitaires, WC fille et garçon, état, PMR ?	<ul style="list-style-type: none"> - Un seul WC et un seul lavabo pour 50 à 60 enfants dans le bâtiment, plus les instituteurs. - Très sales ce jour. - Semblent conformes aux normes PMR (non mesuré ce jour). - Ecoulement d'eau au plafond et sur les murs avec flaques d'eau au sol - Produit nettoyant posé sur la cuvette. - Pas de VMC. - Cette pièce n'apparaît pas sur le plan d'évacuation affiché à l'entrée du bâtiment. - Hublot à opacifier (demande conseil d'école du 16/03/2015). La réalisation de cette demande n'a pas été vérifiée ce jour 		Pose d'une VMC programmée pour le 18 mars par l'entreprise Vibey Nouveau plan d'évacuation commandé
Fenêtres, vitrages, rideau feu ?	<ul style="list-style-type: none"> - Fenêtres en bon état. - Fuites d'eau sur radiateur évoquées en conseil d'école du 07/11/2013. Problème résolu d'après le conseil d'école du 10/03/2014. Pas de fuites ce jour. - Pas de rideaux aux fenêtres. - Pas de volets roulants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fenêtres en bon état. - Fuites d'eau sur radiateur évoquées en conseil d'école du 07/11/2013. Problème résolu d'après le conseil d'école du 10/03/2014. Pas de fuites ce jour. - Pas de rideaux aux fenêtres. - Pas de volets roulants. 	Rideaux commandés à l'entreprise ABW Présence de stores extérieurs dont 2 à remplacer, commandés à l'entreprise Alumen et posés à partir du 20 Mars 2019
Type de chauffage et état	Electrique radiant, en fonctionnement ce jour.	Electrique radiant, en fonctionnement ce jour.	
Isolation thermique	Non communiquée ce jour.	Non communiquée ce jour.	Isolation réalisée en 2017, dans les combles, comme dans l'ensemble des bâtiments communaux

	Salle 1	Salle 2	Travaux prévus
éclairage	Non vérifié ce jour.	Non vérifié ce jour.	
Electricité (prises, interrupteur différentiel 30 mA...)	Pas d'information sur la conformité ce jour.	Pas d'information sur la conformité ce jour.	Electricité aux normes, vérifiée régulièrement par un bureau de contrôle, comme dans l'ensemble des bâtiments communaux
Présence d'amiante (Dossier Technique Amiante)	DTA non présenté ce jour.	DTA non présenté ce jour.	Absence d'amiante
Type de ventilation	Pas de VMC	Pas de VMC.	VMC mise en place dans le sanitaire
Accès pour PMR	Semble conforme à l'intérieur du bâtiment. A vérifier pour l'accès au bâtiment et pour la compatibilité avec le PPMS.	Semble conforme à l'intérieur du bâtiment. A vérifier pour l'accès au bâtiment et pour la compatibilité avec le PPMS.	Accessibilité PMR conforme

3) Etat du couloir d'accès aux salles de classes :

	Salle 1	Salle 2	Travaux prévus
Vitrages des ouvertures donnant sur la D5	<ul style="list-style-type: none"> - Vitrage fragile et non opacifié. - Une vitre cassée. 		Travaux de remplacement des menuiseries programmés par l'entreprise Alumen les 18 et 19 Mars 2019
Issue de secours double porte	<ul style="list-style-type: none"> - Fermée à clé ce jour - Pas d'ouverture anti-panique. - Donne sur l'arrière du bâtiment côté rue : le grand portail donnant sur la D5 est ouvert ce jour. - Accès aux emprises de la médecine du travail. 		Travaux de remplacement de la porte programmés par l'entreprise Alumen les 18 et 19 Mars 2019 Clôture nouvelle mise en place à partir du 20 Mars 2019 par l'entreprise Alumen rendant impossible l'accès au reste du bâtiment.
Porte d'entrée	bon état de la porte mais encadrement abimé.		Travaux de peinture en cours en régie
Murs	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'humidité dans le couloir. - Peinture en mauvais état. - Présence de trous dans les murs. - Présence de salpêtre suspectée. 		Travaux de peinture en cours en régie
Sol	Carrelage en bon état.		